

CH990045

AS30 8A114

H0000165

INSTITUT SENEGALAIS
DE RECHERCHES AGRICOLES

CENTRE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'HORTICULTURE

SERVICE AMELIORATION
DES SOLANACEES A FRUITS

RAPPORT DE SYNTHESE DES ACTIVITES DE RECHERCHES DE LA CAMPAGNE 1989/1990

COORDONNEUR :

AMINATA BA

MARS 1991

INTRODUCTION

It is a well-known fact that the world is a very complex one, and that the human mind is not capable of understanding it in its entirety. The only way to approach this task is by using a method that is both systematic and comprehensive. This is the purpose of the present study.

The first step in the process is to define the problem. This is done by identifying the key elements of the problem and by formulating a clear statement of the problem. The next step is to collect data. This is done by using a variety of methods, including interviews, questionnaires, and observations.

The data is then analyzed and interpreted. This is done by using a variety of statistical methods, including regression analysis, factor analysis, and cluster analysis. The results of the analysis are then used to draw conclusions about the problem. This is done by comparing the results of the analysis with the original problem statement and by identifying the key factors that are influencing the problem. The final step in the process is to develop a solution. This is done by using the results of the analysis to identify the key factors that are influencing the problem and by developing a plan of action to address these factors.

The purpose of the present study is to investigate the relationship between the variables of the problem. This is done by using a variety of statistical methods, including regression analysis, factor analysis, and cluster analysis. The results of the analysis are then used to draw conclusions about the problem. This is done by comparing the results of the analysis with the original problem statement and by identifying the key factors that are influencing the problem. The final step in the process is to develop a solution. This is done by using the results of the analysis to identify the key factors that are influencing the problem and by developing a plan of action to address these factors.

1 - SELECTION DE TOMATES A GROS FRUITS

Le projet a pour but de sélectionner des variétés de tomates à gros fruits, à maturité précoce, à rendement élevé, à bon comportement agronomique, à bon comportement sanitaire et à bon comportement commercial.

1 - Protocole expérimental

Les travaux ont été effectués dans le cadre d'un projet financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, dans le cadre d'un contrat de recherche.

Les travaux ont été effectués dans le cadre d'un projet financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, dans le cadre d'un contrat de recherche.

Les travaux ont été effectués dans le cadre d'un projet financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, dans le cadre d'un contrat de recherche.

Les travaux ont été effectués dans le cadre d'un projet financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, dans le cadre d'un contrat de recherche.

2 - Observations effectuées

Les observations ont été effectuées dans le cadre d'un projet financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, dans le cadre d'un contrat de recherche.

3 - Résultats expérimentaux

3.1/ Analyse globale

Les résultats expérimentaux ont été présentés dans le cadre d'un projet financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, dans le cadre d'un contrat de recherche.

3.2/ Représentation des caractéristiques morphologiques

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

3.2/ Analyse comparative entre les 2 groupes de matériel

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

Les caractéristiques morphologiques de plantes ont été de
notamment analysées pour les deux groupes de plantes, les
résultats obtenus sont présentés dans les tableaux suivants.

1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 26

En 1997, la Ley de Incentivos a la Inversión en el Interior (Ley 14.908) estableció un marco legal para la inversión en el interior del país, promoviendo la creación de zonas de desarrollo industrial y comercial en áreas menos desarrolladas. Esta ley otorga beneficios fiscales y aduaneros a las empresas que invierten en estas zonas, con el fin de estimular el crecimiento económico y la creación de empleo en el interior del país.

Choix du matériel pour la poursuite du programme
d'amélioration

4.1/ Retenir dans un premier temps le matériel donnant de gros fruits avec une bonne productivité et le fixer rapidement.

1.27 Fournir le matériel à gros fruits possédant les caractères de résistance et d'adaptation morphologiques recherchés pour la poursuite du programme

On a obtenu 1000 plants de *Populus nigra* L. et 1000 plants de *Populus euphratica* L. provenant de semences récoltées dans les régions de l'ouest de l'Algérie. Les plants ont été élevés dans des conditions normales de culture.

Les plants ont été élevés dans des conditions normales de culture.

Les plants ont été élevés dans des conditions normales de culture.

Les plants ont été élevés dans des conditions normales de culture.

Les plants ont été élevés dans des conditions normales de culture.

Population 1 Les plants ont été élevés dans des conditions normales de culture.

Population 2 Les plants ont été élevés dans des conditions normales de culture.

2

10

• **•**

100

100

[Signature]

[illegible]

100 100 100 100

[illegible]

Le rendement est le plus élevé pour la variété X, mais elle est aussi la plus sensible à la sécheresse. On peut donc conclure que la variété X est la plus adaptée à la culture en zone aride.

La variété Y est la plus résistante à la sécheresse, mais elle est aussi la plus sensible à la maladie. On peut donc conclure que la variété Y est la plus adaptée à la culture en zone humide.

Interaction variété-site

Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que l'influence de la variété sur le rendement moyen est significative. Cependant, l'interaction entre la variété et le site est également significative. En effet, les parcelles d'une même variété ont des rendements différents selon le site. Cela peut être dû à des différences de sol, de climat, ou de gestion des parcelles. Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que l'interaction entre la variété et le site est significative.

Conclusion : Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que la variété X est la plus adaptée à la culture en zone aride, et que la variété Y est la plus adaptée à la culture en zone humide.

En conclusion, l'analyse de variance a permis de conclure que la variété X est la plus adaptée à la culture en zone aride, et que la variété Y est la plus adaptée à la culture en zone humide. Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que l'interaction entre la variété et le site est significative.

Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que la variété X est la plus adaptée à la culture en zone aride, et que la variété Y est la plus adaptée à la culture en zone humide. Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que l'interaction entre la variété et le site est significative.

En conclusion, l'analyse de variance a permis de conclure que la variété X est la plus adaptée à la culture en zone aride, et que la variété Y est la plus adaptée à la culture en zone humide.

Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que la variété X est la plus adaptée à la culture en zone aride, et que la variété Y est la plus adaptée à la culture en zone humide. Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que l'interaction entre la variété et le site est significative.

En conclusion, l'analyse de variance a permis de conclure que la variété X est la plus adaptée à la culture en zone aride, et que la variété Y est la plus adaptée à la culture en zone humide. Les résultats de l'analyse de variance ont permis de conclure que l'interaction entre la variété et le site est significative.

FR SOLANACEES
TOMATE
ESSAI MULTILOCAL
HIVERNAGE 1990

Semis : 12/07/90
Repiquage : 13/04/08
Lieux : CDH/NDIOL

TAB. 7a :

RENDEMENTS COMPARES DE 6
VARIETES DE TOMATE D'HIVER-
NAGE DANS DEUX SITES.

LIEUX	C. D. H.		N D I O L	
	Rendement glo- bal (t / ha)	Pourcentage de fruits avec defauts	Rendement glo- bal (t / ha)	Pourcentage de fruits avec defauts
VARIETES				
Carabe	4, 15 a	25, 12 a	6, 14 a	70, 5 a
Charentaise	4, 10 a	60, 15 a	1, 35 b	64, 90 a
Charentaise 2	1, 35 b	60, 15 a	6, 01 b	61, 18 a
Charentaise 3	1, 35 b	60, 15 a	1, 35 b	77, 65 a
Charentaise 4	1, 35 b	60, 15 a	7, 47 b	64, 38 a
Charentaise 5	1, 35 b	60, 15 a	2, 30 b	62, 17 a
Moyenne	4, 984	51, 09	5, 315	67, 54
Greff : % va- riat°	28, 73	19, 37	59, 81	27, 86
Test Fischer	25, 33***	59, 74***	8, 71***	0, 72 NS
Seuil : (New man) Seuil (%)	4 %	4 %	4 %	4 %

LEGENDE :

Sont repères sous la même lettre des résultats
statistiquement non différents.

Pour le TEST FISCHER :

*** : la différence liée à la
variété est très hautement
significative.

NS : la différence liée à la variété
n'est pas significative.

) - Les résultats de la variété Carabe sont sites
pour mémoire : ils n'ont pas été analysés sta-
tistiquement à cause de nombreux manquants.

1/2 L'OLIVACALE.
TOMATE
ESSAI MULTILOCAL
HIVERNAGE 1990

Semis : 12/07/50
Repiquage : 13/04/08
Lieux : COR/NDIOL

TABLEAU 7b : RENDEMENTS COMPARÉS DE 6 VARIÉTÉS DE TOMATE D'HIVERNAGE, TOUS LIEUX CONFONDUS.

VARIÉTÉS	RENDEMENT GLOBAL MOYEN (t/ha)	POURCENTAGE DE FRUITS AVEC DEFUITS
1. ...	...	41, 31
2. ...	...	...
3. ...	...	...
4. ...	...	...
5. ...	...	...
6. ...	...	...
MOYENNE	5, 119	49, 31
Test Fischer	20, 0000	2, 1699
Sauv. (new man keul's)	5, 3	5, 3

LÉGENDE :

Sont repérés sous la même lettre des résultats statistiquement non différents.

Pour le TEST FISCHER :

*** la différence liée à la variété est très hautement significative.

III - CRIBLAGE POUR LA RESISTANCE AU TYLCV

Objectif : sélectionner un ovule de population "sauvage" ou matériel résistant à la virose du concombre (cucurbitacée), pour le croiser avec un matériel sensible (TYLOV).

Justification : Il s'agit d'une forme d'encrassement de l'arbre due à l'engorgement des feuilles de l'arbre à cause de l'excès de l'eau sur les cultures arborées de l'arbre au Sénégal (juin à septembre à octobre). Cette maladie, plus connue sous le nom d'ECV, n'apparaît pratiquement aucune année de culture. Les attaques réduisant le feuillage et provoquant la conséquence une perte de production considérable ainsi qu'une baisse de qualité des fruits.

Le 30, la frégate "Bet-Dagan 4-1" fut introduite en port pour un test de résistance, durant lequel elle fut persistante et a pu être retenue.

[illegible]

Programme de la campagne 1989/1990 : l'importance biologique
pour la conservation
naturelle

Protocole expérimental :

Matériel végétal

Two populations, Pimhirtylc 89, Pertylc 39, T x LA 1582 and T x LA 1478, are also known to contain the same or similar polymorphisms. Xing & Li (1991) at Xinao Island, also report the same polymorphisms.

. Site

Le terrain a été délimité en 1981, dans le zone des franges de

. Date de mise en place

Le terrain a été effilé en 10 octobre 1982 et les repoussoirs plantés en novembre 1982, ce qui a permis d'avoir la période de temps prévue en la zone de Senegal.

. Dispositif

Complètement adossée avec un grand nombre de repoussoirs plantés en 1981, la plantation a été divisée en deux parties. La première partie a été plantée avec des repoussoirs et la seconde partie avec des plants de tomates. Les repoussoirs ont été plantés à une distance de 1 m et les tomates à une distance de 2 m. Les repoussoirs ont été plantés à une distance de 1 m et les tomates à une distance de 2 m. Les repoussoirs ont été plantés à une distance de 1 m et les tomates à une distance de 2 m.

. Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire a été effectué en 1982, les plants ont été contrôlés et les repoussoirs ont été contrôlés. Les repoussoirs ont été contrôlés et les tomates ont été contrôlés. Les repoussoirs ont été contrôlés et les tomates ont été contrôlés. Les repoussoirs ont été contrôlés et les tomates ont été contrôlés.

. Observations effectuées

1) Observation individuelle des plants : les repoussoirs ont été observés et les tomates ont été observés. Les repoussoirs ont été observés et les tomates ont été observés. Les repoussoirs ont été observés et les tomates ont été observés.

2) Identification des symptômes : les repoussoirs ont été identifiés et les tomates ont été identifiés. Les repoussoirs ont été identifiés et les tomates ont été identifiés. Les repoussoirs ont été identifiés et les tomates ont été identifiés.

. Résultats expérimentaux

1) Contamination par le TYLCV

Les repoussoirs suspectés de contamination ont été observés et les tomates ont été observés. Les repoussoirs ont été observés et les tomates ont été observés. Les repoussoirs ont été observés et les tomates ont été observés.

Les repoussoirs suspectés de contamination ont été observés et les tomates ont été observés. Les repoussoirs ont été observés et les tomates ont été observés. Les repoussoirs ont été observés et les tomates ont été observés.

2011年12月15日 星期四

1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 26

RE POUR

Journal of Management Inquiry 22(1)

[illegible]

© 2000 Blackwell Science Ltd *Journal of Internal Medicine* 247: 103–110

Keywords: child sexual abuse; disclosure; social support

1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 84

Abstract

des verticaux en les continuant en et les ayant sur
le point de contact du vertical le premier. Les
plantes supérieures au niveau de la tige et celles
de plus jeunes en segregation au niveau des
rayons des racines environnantes et ceci en partie
par la condensation grace a la membrane
"squash blob".

Les plantes qui ont été sélectionnées de la tige
dans un premier moment pour la poursuite du
programme, ont été au préalable été vérifiées pour
leur réaction négative avec la condensation

REMARQUE

Il est à noter que les plantes sélectionnées de la tige dans le
premier moment ont été vérifiées (1) par la poursuite du programme
pour la condensation en partie. (2) Les plantes sélectionnées de la tige
ont été vérifiées (3) par la poursuite du programme pour la condensation
en partie. (4) Les plantes sélectionnées de la tige ont été vérifiées
par la poursuite du programme pour la condensation en partie.

Les plantes sélectionnées de la tige ont été vérifiées
par la poursuite du programme pour la condensation en partie.

I.S.R.A./C.D.H.
S/R Amelioration Solanacees
Criblage TYLCV 1989/90

TABEAU N°8 : EVOLUTION DU NOMBRE DE PLANTES PRESENTANT DES SYMPTOMES SUSPECTS DE TYLCV SUIVANT LA DATE D'OBSERVATION ET LA POPULATION CONSIDEREE.

| DATE D'OBSER-
VATION CULTI-
VAR | 19/12
71 jours | 26/12
78 jours | 04/01
86 jours | 09/01
91 jours | 16/01
98 jours | 23/01
105 jrs |
|---------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| XINA 8-4-1-G
(temoin) | 5
1,05 % | 8
1,68 % | 10
2,10 % | 16
3,36 % | 17
3,57 % | 18
3,78 % |
| XINA 8-4-11
(temoin) | 4
0,42 % | 7
0,73 % | 16
1,68 % | 24
2,52 % | 29
3,04 % | 34
3,57 % |
| Pertylc 88 | 0 | 0 | 1
2,12 % | 3
6,38 % | 4
8,51 % | 4
8,51 % |
| IXLA 14078 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pimhiritylc 89 | 0 | 0 | 0 | 1
0,21 % | 1
0,21 % | 1
0,21 % |
| IXLA 15892 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |